



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
N



18027188

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -01- 2018

Gref
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Dénomination

(en entier) : **ARMATHRANS**

Forme juridique : SPRL

Siège : 49, RUE DE LA TRANQUILITE B-7712 HERSEAUX

N° d'entreprise : 0676.431.280

Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16
JANVIER 2018 - MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Délibération et décisions:

1. Modification du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société à l'adresse suivante :
327/0.4 Chaussée de Lille B-7500 Tournai avec effet au 16/01/2018

2. Divers

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale est clôturée à 09:30 heures après que toutes les personnes présentes ont pris connaissance du présent procès-verbal et déclarent en accepter le contenu et les termes en apposant leur signature sur le présent procès-verbal.

La gérante,
DAVID Stéphanie

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature